

Les richesses patrimoniales et environnementales de la commune de Montgenèvre (Hautes-Alpes)

Benoît URGELLI

Chargé d'études et de recherche à l'Institut national de recherche pédagogique
Président de l'Association franco-italienne Geodynamica, pour l'environnement et la culture scientifique, <http://geodynamica.free.fr/>

[...] le site reste étonnant et magnifique, en dépit des plaies qu'il a subies et dont il est grandement souhaitable qu'elles ne s'étendent pas davantage [...] il est sans doute sans équivalent dans le monde...

Marcel BOURNERIAS, Professeur d'écologie végétale, préface de la brochure d'Arnica Montana sur le massif du Chenaillet, 1994.

Originalité et diversité végétale de la commune de Montgenèvre

La grande amplitude des altitudes, la diversité géologique, associées à des conditions climatiques et hydrologiques (proximité des sources de la Durance) particulières ont permis le développement d'une grande diversité floristique.

Au total, plus de 880 espèces et sous-espèces de plantes, dont certaines sont très rares (voir document Arnica Montana, en annexe) ont été recensées dans l'ensemble du massif du Chenaillet (sans compter les 150 espèces de lichens, dont 36 en milieu forestier).

Cette diversité végétale peut s'expliquer par la variété de composition chimique des roches du massif. On trouve des plantes de terrains calcaires et des plantes de terrains siliceux.

Les milieux sont également diversifiés. En dehors du milieu forestier (mélézin), les végétaux se répartissent dans cinq grands types de milieux : les pelouses, les milieux humides (bordures de ruisseaux, marécages et lacs), les landes et landines, les rochers et les éboulis. La végétation de ces milieux renferme souvent des plantes rares et protégées (voir annexe).

Signalons que la vallée des Fonts (commune de Cervières), située au sud du massif du Chenaillet est également remarquable par sa flore (30 espèces protégées), sa faune, la beauté de ses paysages et son architecture traditionnelle.

Originalité et diversité géologique de la commune de Montgenèvre

La diversité géologique est liée à la présence de roches formées au Jurassique, il y a 150 millions d'années, sous plus de 2000 mètres de profondeur. Ces roches témoignent ainsi de l'existence passée d'un océan alpin (voir cartes géologiques BRGM-1995 et Chalot-Prat-2006). Le site est de ce fait un site géologique exceptionnel ; d'autant plus que les roches présentes ne présentent que peu de traces de déformations et de transformations minéralogiques, malgré la collision des plaques africaine et européenne il y a 50 millions d'années, qui a portée ce lambeau fossile de l'ancien fond océanique alpin en altitude.

De nombreuses excursions scientifiques internationales, mais également les investigations des géologues au fond des océans actuels, laissent penser que la nature et la structure du massif du Chenaillet est similaire à celles de l'océan Atlantique ou indien.

Une aubaine pour les scientifiques... et pour le grand public. L'exploration de cette unité géologique remarquablement conservé (ce qui reste encore une énigme pour les scientifiques...) s'apparente donc à l'exploration d'un fond océanique à l'air libre !

Notons que cette unité se prolonge sur la commune de Cervières et au delà de la frontière française, en direction des communes italiennes de Claviere et de Cesana Torinese.

Les roches siliceuses et ferro-magnésiennes présentent à l'affleurement sur la commune de Montgenèvre sont de plusieurs natures :

- ❑ des roches volcaniques (des basaltes, formant d'importantes figures d'écoulement sous-marin dans le Rocher de l'Aigle et au Collet vert). Ces roches résulteraient de la fusion localement des roches du manteau terrestre (les péridotites), sur lesquelles elles se sont ensuite épanchées, en surface, par refroidissement rapide. Elles témoignent donc d'un volcanisme sous-marin, localement, au fond de l'océan alpin.
- ❑ Les péridotites qui formaient probablement des collines et des arêtes au fond de cet océan.
- ❑ Ces péridotites sont par endroit recoupés par des ensembles de roches magmatiques dont les gros minéraux blancs et bruns sont parfaitement visibles, à cause du refroidissement lent du magma originel. Elles se sont formés à quatre kilomètres de profondeur sous le plancher océanique. On les appelle les gabbros.

Péridotites et gabbros, témoin du plancher océanique alpin, sont actuellement visibles sur le terrain, notamment à proximité de la Cabane du douanier, au col du Souréou et sur le territoire des communes italiennes de Claviere et de Cesana Torinese.

Des roches sédimentaires se sont déposées au fond de l'océan alpin, il y a 150 millions d'années, et ont recouvert le plancher océanique formé majoritairement de péridotites (et localement de gabbros et de basaltes). Elles sont visibles sur la Replatte du Gondran et au sommet des Anges. Il s'agit d'anciennes boues carbonatées et siliceuses, à l'origine de calcaires et de radiolarites schisteux, mais qui ont subi au cours de la phase de collision des transformations minéralogiques et structurales visibles à l'affleurement. De ce fait, elles n'appartiendraient pas à la couverture sédimentaire de l'unité du Chenaillet, qui probablement disparu sous l'effet érosif des puissants glaciers du quaternaire.

Concernant le faune de la commune de Montgenèvre

Comme dans le Parc des Ecrins, de nombreuses espèces, sédentaires, migratrices, hivernantes ou de passage, sont recensées. Elles font l'objet de surveillance et pour certaines de mesures de conservation. Concernant les oiseaux visibles sur la commune de Montgenèvre, ARNICA MONTANA signale la présence du Lagopède, devenu très rare, ou encore de la Chouette de Tengmalm, une chouette présente en forêt d'ubac et devenue également rare. Sa présence est liée à l'existence de cavités généralement creusées dans les troncs par le Pic noir.

Des rapaces comme le Faucon crécerelle ou encore l'Aigle royal sont observables majoritairement dans les parties élevées des falaises. Signalons que l'émergence de nouvelles pratiques sportives, les chantiers de montagne ou la chasse photographique peuvent perturber l'Aigle royal, notamment en période de reproduction (de mars à juillet).

Pour en savoir plus...

- ❑ Atlas du Parc national des Ecrins : <http://atlas.parcsnationaux.org/ecrins/sommaire.asp>
- ❑ Atlas de la flore des Hautes-Alpes, Edouard Chas, Conservatoire botanique national alpin, Conservatoire des espaces naturels de Provence, Parc National des Ecrins, 1994.
- ❑ Inventaires et protections réglementaires de l'environnement, Région Provence Alpes Côte d'Azur, MONTGENEVRE (05085) :
http://www.geomapguide.com/diren/etat_commune.asp?code=05085&source=simple
- ❑ Guide encyclopédique de l'avifaune de l'association Ecopains d'abord
<http://www.oiseaux.net/>
- ❑ Association scientifique ARNICA MONTANA : <http://arnica.montana.free.fr/>
- ❑ Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA) : <http://www.cbga.net/>

A paraître en octobre 2006 :

Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes Alpes, édité par la Société alpine de protection de la nature en collaboration avec Naturalia Publications.

Il s'agit d'un ouvrage groupant pour sa réalisation les principaux organismes impliqués dans la gestion et la protection des milieux naturels : deux associations, le Conservatoire botanique national alpin, le Parc national des Écrins, l'Office national de la forêt et le Conservatoire-Études des Écosystèmes de Provence-Alpes du Sud.

<http://arnica.montana.free.fr/modifs%20sup%20avril%202006/Atlas-05-souscrip-web.pdf>

Quelques chiffres clés sur la végétation du massif du Chenaillet

Source : Claude REMY, Arnica Montana

•**880 espèces végétales** « végétaux supérieurs » dont :

- 11 espèces protégées par arrêté ministériel (niveau national et niveau régional)
- 10 espèces à cueillette réglementée dans les Hautes Alpes (arrêté préfectoral)
- 18 espèces dans le Livre Rouge de la flore menacée de France (1993)
- 5 espèces dans la Directive Européenne "Habitats, Faune, Flore" qui s'applique aux pays de l'Union Européenne depuis le 5 juin 1994.

•**150 espèces de lichens** (recensées en 1991 par l'Association Française de Lichénologie) dont :

- 10 espèces rares ou assez rares
- 2 espèces connues en France uniquement dans le massif du Chenaillet

Quelques espèces végétales remarquables (protégées, uniques au monde) :

Source : Claude REMY, Arnica Montana

Aethionema de Thomas (*Aethionema thomasianum*) : *Espèce prioritaire menacée (livre rouge National I). Protégée par arrêté ministériel dans la région PACA*
Endémique ouest alpine. Localisée au monde dans le secteur du Chenaillet et le Val d'Aoste.

Ancolie des Alpes (*Aquilegia alpina*) : *espèce protégée par arrêté interministériel du 20 janvier 1982 (modifié le 31 août 1995) sur l'ensemble du territoire National (annexe I). Directive Habitat, livres rouges national II et PACA. Menacé par le nivellement des pistes.*
Espèce endémique des Alpes et Apennins. Dans les pelouses.

Saule helvétique (*Salix helvetica*) : *rare dans les Hautes Alpes (Briançonnais, Queyras), Protection Nationale. Livres rouges national et PACA*
Marais, rocailles, éboulis humides (de gabbros notamment), rhodoraies et saulaies, sur schistes lustrés et roches vertes.

Bérardie laineuse (*Berardia subacaulis*) : *Protégée au niveau national.*
Espèce d'éboulis. Endémique sud alpine.

Dauphinelle élevée (*Delphinium dubium*) : *Peu fréquente à rare dans les Hautes Alpes (Briançonnais, Queyras), Cueillette interdite dans les Hautes Alpes.*
Plante des éboulis humides, mégaphorbiaie et aulnaies vertes des étages subalpins et alpins. Espèce endémique alpine (Alpes Françaises et Italiennes. En France, Savoie, Dauphiné Provence).

Radeaux flottants à Sphaignes (*Sphagnum*) : *Pourraient être menacés par modification de l'équilibre hydrologique (alimentation par retenue collinaire).*
Le massif renferme au pied du Chenaillet la seule tourbière flottante à Sphaignes du département des Hautes Alpes (L. Garraud, 2001). Intérêt communautaire.